



AberInfo

Magazine semestriel d'informations sur l'électrification rurale au Burkina Faso

N°0001 Janvier-Juin 2023

EDITO

Assurer pleinement notre leadership dans le domaine de l'électrification rurale

ABER & ODD



Développement harmonieux et viabilité financière des mini-réseaux verts :

le projet national "Africa Minigrids Programme" (PN_AMP) officiellement lancé

Clôture du PASEL

179 localités électrifiées



ABER, l'énergie au service du monde rural !

Aber

Agence burkinabè de l'électrification rurale

SOMMAIRE

Editorial.....	03
Mieux nous connaître.....	04
Aber & ODD.....	05
Conseil d'administration.....	07
Vie de la Direction générale.....	09
Audiences.....	11
Actualités	13

Directeur de publication

Dr Edmond LANKOUANDE
Directeur Général

Coordination de la rédaction

Comité de Direction

Comité de rédaction

Aïcha KARAMA/BARRO
Chargée de Communication et des Relations Publiques

Impression

Deccom Burkina

Adresse

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER)
Sise à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI
Rue 52-459/ Porte 294
01 BP 545 Ouagadougou 01 - Tél : 002626 25 37 45 01
E-mail : info@aber.bf - www.aber.bf

EDITO

Assurer pleinement notre leadership dans le domaine de l'électrification rurale

Garantir l'accès de toutes et de tous à des services énergétiques modernes et moins coûteux est un défi majeur et surtout une opportunité pour améliorer substantiellement les conditions de vie des populations, particulièrement celles défavorisées. C'est dire que l'énergie est un catalyseur pour le développement humain et durable.

Les statistiques montrent que l'accès à l'énergie dans notre pays est inégalement et inéquitablement réparti, d'une part, entre les zones urbaines et rurales, d'autre part, entre les différentes zones rurales, et souvent au sein d'une même localité. A titre illustratif, 3 ménages urbains sur 4 (72,5%) sont raccordés au réseau électrique contre seulement 6 ménages ruraux sur 100 (5,9%). La spécificité de l'électrification rurale explique cette grande disparité, car caractérisée par une faible taille et densité de population, un niveau élevé de la pauvreté, des besoins énergétiques limités, une faible consommation d'électricité pour un coût d'investissement important et une rentabilité financière faible voire souvent négative, etc. A ces éléments viennent se greffer les attaques terroristes qui affectent significativement le domaine de l'électrification rurale.

Dans la conjoncture actuelle, l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) doit assumer pleinement son leadership en tant que structure nationale en charge de l'électrification rurale. A cet effet, l'ABER s'inscrit dans l'approche des capacités (développée par le prix Nobel en Economie, Amartya SEN), en mettant dans une interrelation harmonieuse la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité de l'énergie au profit de toutes les composantes socioéconomiques rurales.

Conséquemment, l'ABER s'engage à (i) approvisionner en services énergétiques modernes et durables,



fondés sur des infrastructures de qualité et des technologies propres ; (ii) améliorer l'accès physique et économique à des services énergétiques fiables et moins coûteux ; (iii) promouvoir l'utilisation productive de l'énergie et (iv) améliorer la coopération avec les parties prenantes dans l'optique de renforcer le cadre réglementaire, d'assainir la gestion des infrastructures énergétiques, de mobiliser des financements innovants, de renforcer l'engagement du secteur privé et de promouvoir la recherche-action-développement et une gouvernance vertueuse.

Pour opérationnaliser ces objectifs, en appui aux nombreuses actions habituelles de travaux de construction

et de densification d'infrastructures énergétiques dont le Projet d'électrification de 95 localités d'ici fin 2023 et le lancement de l'Initiative d'électrification dans 32 localités, d'autres initiatives d'ordre stratégique ont été engagées. Il s'agit entre autres de l'élaboration en cours du Plan stratégique de l'ABER assorti d'un plan d'actions triennal et d'un Manuel de suivi-évaluation, de la Stratégie nationale d'électrification rurale, de l'état des lieux des investissements en matière d'électrification rurale, du Système d'Information Géographique (SIG), de l'étude sur l'efficacité des mini-réseaux verts, des Textes d'organisation des emplois permanents, du Statut du personnel et du règlement intérieur de l'ABER, etc.

C'est l'occasion de remercier toutes les parties prenantes pour leur apport en vue de l'atteinte des objectifs assignés à notre structure. Je pense notamment à nos tutelles technique et financière que sont respectivement les Ministères en charge de l'Energie et des Finances et au Conseil d'Administration pour leurs visions éclairées. Je tiens également à rendre un vibrant hommage à l'ensemble du personnel de l'Agence pour leur effort quotidien et aux partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement constant. Merci aux prestataires de services qui nous côtoient et à l'ensemble des acteurs du secteur de l'Energie et plus spécifiquement ceux du domaine de l'électrification rurale.

En formulant le vœu que ce premier magazine d'informations contribue à nous fédérer davantage, je vous souhaite une bonne lecture.

A bientôt pour la prochaine parution!

Dr Edmond LANKOUANDE
Directeur Général de l'ABER

MIEUX NOUS CONNAÎTRE

L'ABER est un Etablissement Public de l'Etat. Structure opérationnelle du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, elle est chargée comme son nom l'indique de promouvoir l'accès des populations rurales à l'électricité pour leur développement socio-économique et leur bien-être.

● MISSIONS

- Promouvoir et développer l'accès à l'électricité en milieu rural à travers des solutions novatrices et à moindre coût ;
- Contribuer à la mise en œuvre du plan national d'électrification ;
- Faciliter l'accessibilité technique et économique à l'électricité des populations rurales, notamment celles défavorisées ;
- Assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée dans le cadre de la réalisation d'infrastructures de service public ;
- Superviser les activités d'électrification rurale et d'utilisation de l'énergie électrique en milieu rural entreprises par les acteurs délégataires du service public dans les périmètres objets de leurs concessions ;
- Veiller à la mise en pratique et contribuer à l'amélioration des règles et procédures comptables, ainsi que des règles de la régulation technique et financière fixées en vigueur dans l'exploitation des services ou activités de service public de l'électricité concédés, affermés ou autorisés dans les localités rurales ;
- Promouvoir la mise en œuvre de projets pilotes d'électrification rurale qui contribuent au développement de l'électrification du pays ;
- Promouvoir la participation du privé dans les projets d'électrification rurale et s'il y a lieu en co-investissement de projets ;
- Donner un avis sur les demandes d'autorisations/licences de production et/ou distribution, de concessions de production et/ou distribution, d'autorisation/licences de vente d'énergie dans les localités rurales ;
- Développer des relations de partenariat avec des institutions en charge de l'électrification rurale ;
- Mener un plaidoyer pour la mobilisation des financements publics internationaux et des financements verts pour l'électrification des localités rurales ;
- Gérer les financements pour l'électrification rurale notamment les relations avec les bailleurs de fonds et l'instruction des requêtes de financement en collaboration avec les services concernés des ministères chargés de l'énergie et des Finances ;
- Assurer la maîtrise d'ouvrage publique déléguée, à la demande expresse des localités rurales concédantes ou de l'État, dans les limites fixées par les textes réglementaires et statutaires ;
- Assurer le recouvrement de la Taxe de Développement de l'Électrification (TDE), des redevances d'exploitation des services ou activités concédés, affermés ou autorisés, des prêts alloués aux délégataires du service public de l'électrification rurale ;
- Faciliter l'accès des populations rurales à l'électricité en finançant, par la TDE et les redevances d'exploitation des services ou activités concédés, affermés ou autorisés, sous forme de subventions d'investissements, sûretés et autres selon les moyens disponibles ;
- Assister les acteurs publics dans la formulation de projets d'électrification rurale ;
- Assurer le suivi évaluation sur le territoire national des activités et projets d'électrification rurale.

● ABER & ODD

Comprendre les interactions entre l'électrification rurale et les Objectifs de Développement Durable (ODD)



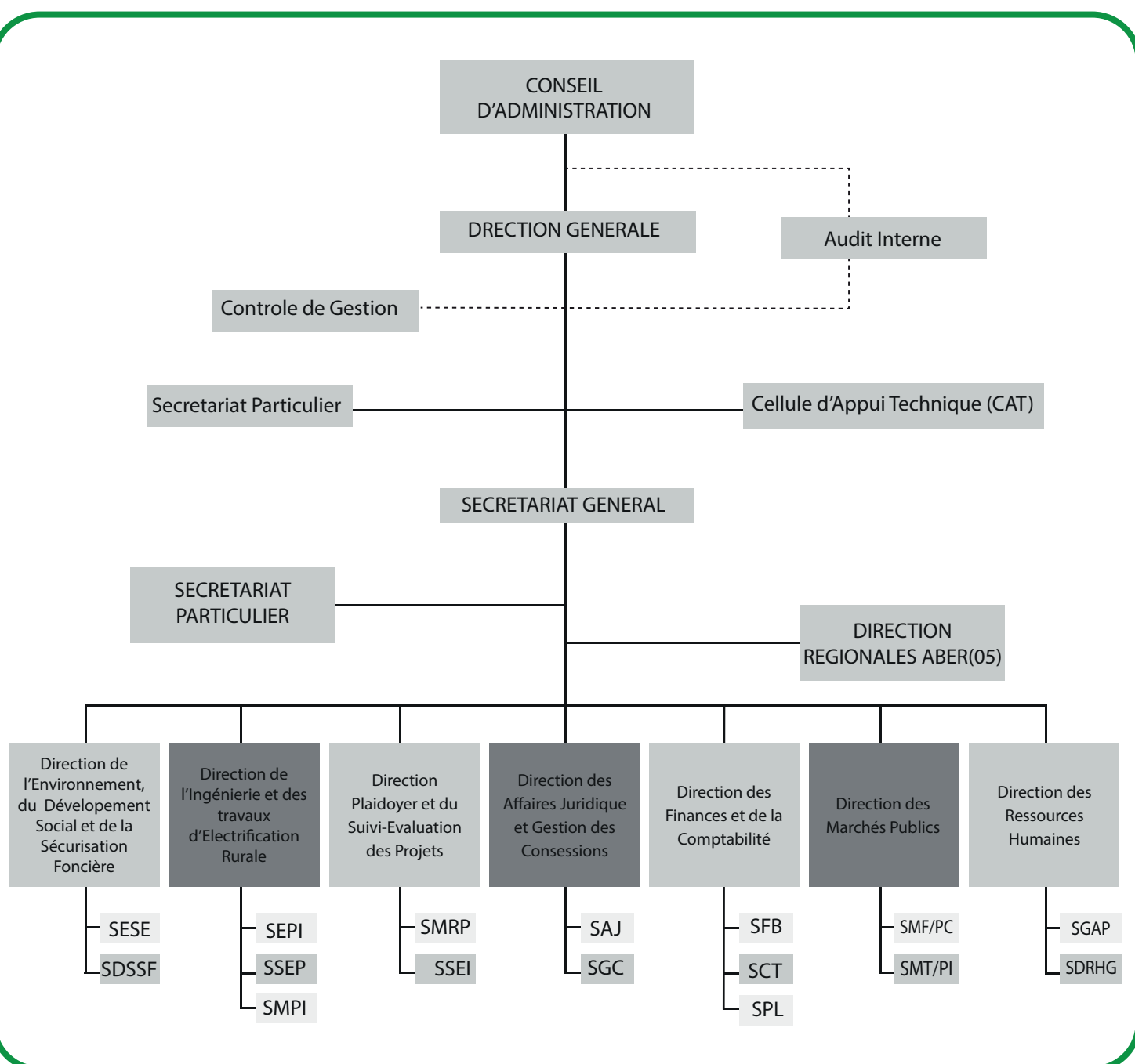
ODD 14 : Vie aquatique (non considérée car ne concerne pas le Burkina Faso)

● RESSOURCES HUMAINES

L'Agence compte au 30 juin 2023, 42 agents constitués de vingt-un (21) personnels permanents, de treize (13) personnels mis à disposition ou détachés, deux (02) personnels recrutés temporairement pour appuyer l'ABER et six (06) personnels recrutés dans le cadre de la mise en œuvre des projets.

L'ABER est pilotée par un Directeur Général lui-même coiffé par un Conseil d'administration.

● ORGANIGRAMME



CONSEIL D'ADMINISTRATION

● Première session ordinaire du Conseil d'administration de l'ABER

La première session ordinaire de l'exercice 2023 du Conseil d'administration de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER) s'est tenue du 30 au 31 mars 2023, sous la présidence du Dr Habib Ahmed DJIGA.

Au terme des travaux, le Conseil d'Administration a avalisé des décisions et actions fortes à réaliser en faveur de l'amélioration de la couverture électrique en milieu rural. L'ordre du jour a porté sur Dix-sept (17) points de discussions. Ces derniers portaient d'une part sur le bilan des activités inscrites en 2022 et l'examen des documents de pilotage de 2023. En terme de bilan, au 31 décembre 2022, l'ABER a enregistré l'achèvement des travaux de raccordement au réseau dans 50 localités, l'installation de 11 460 kits solaires individuels dans 70 localités et de 2 092 lampadaires solaires dans 272 localités



● 1er séjour statutaire du premier semestre du PCA



Visite des installations dans la localité de Kosmasson (oécé, Centre-Sud) par Dr Habib Ahmed DJIGA

Conformément à ses missions et attributions, le Président du Conseil d'administration de l'ABER (PCA), Dr Habib Ahmed DJIGA a séjourné du 19 au 23 juin 2023 au sein de l'Agence afin de toucher du doigt les réalités. Comme à chaque séjour, le PCA a pu s'entretenir avec les différentes entités qui constituent l'Agence, notamment les directions techniques et administratives ainsi que le staff managérial. Au cours de son séjour, le PCA a partagé le vécu du personnel et a été à l'écoute de leurs doléances. Il a également effectué des sorties terrains pour visiter des installations électriques.



● Nomination du nouveau PCA de l'ABER

Dr Habib Ahmed DJIGA passe le témoin à M. Ousmane BARBARI

Extrait du Conseil des Ministres (CM) du jeudi 29 juin 2023.

Nomination d'Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Energie, des Mines et des carrières :

- **Monsieur Ousmane BARBARI**, Mle 119 042 E, Economiste gestionnaire, en remplacement de Monsieur Habib Ahmed DJIGA ;
- **Monsieur Boubakar Thierry OUEDRAOGO**, Mle 241 879 A, Ingénieur énergétique, en remplacement de Monsieur Jean-Baptiste KY.

Au titre de la Primature :

- **Monsieur Séguérin ROMBA**, Mle 57 199 L, Inspecteur du trésor, en remplacement de Madame Elise OUEDRAOGO.

Administrateur Représentant le Personnel de l'ABER

- **Monsieur Mahiré Constantin SOME**, Mle 260 022 U, Juriste.

Le Deuxième Décret renouvelle le mandat des personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de l'ABER pour une dernière période de trois (03) ans.

Au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises :

- **Madame Bintou SARA/KASSA**, Mle 105 232 T, Conseiller des affaires économiques.

Au titre du ministère de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement :

- **Monsieur Pamoussa OUEDRAOGO**, Mle 46 066 U, Inspecteur principal des eaux et forêts.

Au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité :

- **Monsieur François de Salles Charlemagne NAMA**, Mle 28 142 D, Administrateur civil;

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et de la prospective:

- **Monsieur Salfou SAVADOGO**, Mle 208 034 K, Inspecteur du trésor (Cf CM du 30 août 2023).

Le troisième décret nomme Monsieur Ousmane BARBARI, Mle 119 042 E, Economiste gestionnaire, Président du Conseil d'administration de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) pour un premier mandat de trois (03) ans.

VIE DE LA DIRECTION GENERALE

● Dr Edmond LANKOUANDE aux commandes

Le Secrétaire général du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC) a procédé le lundi 13 février 2023 à l'installation officielle de Dr Edmond LANKOUANDE, nouveau Directeur Général de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), nommé le 08 février 2023 à l'issu du Conseil des Ministres.



Le nouveau DG officiellement installé



Photo de famille avec le personnel de l'ABER

Enseignant-chercheur en Sciences économiques, Dr Edmond LANKOUANDE a été officiellement installé le lundi 13 février 2023, comme Directeur Général de l'ABER.

La cérémonie de passation de charge entre le Directeur Général sortant, Dr Souleymane KONATÉ et le Directeur Général entrant, Dr Edmond LANKOUANDE a été présidé par le Secrétaire général du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC), Monsieur Moïse OUEDRAOGO.

Il a, au nom du Ministre en charge de l'Energie, félicité Dr KONATÉ pour le travail abattu au sein de l'Agence et au-delà, pour tout le département. Il a ensuite félicité le nouveau DG et l'a exhorté à travailler en parfaite symbiose avec les autres démembrés du Ministère.

Dans son mot, le DG sortant a salué les plus hautes autorités et l'ensemble

de ses collaborateurs pour les moments privilégiés et surtout les résultats engrangés. Dr Souleymane KONATE a ensuite félicité le nouveau promu à qui il a témoigné toute sa disponibilité à l'accompagner pour la réussite de sa mission.

Prenant la parole, le nouveau DG de l'ABER a exprimé sa gratitude à la hiérarchie pour la confiance placée en lui. Il a ensuite rendu un vibrant hommage à son prédécesseur dont il dit reconnaître les qualités et les résultats engrangés.

Pour Dr Edmond LANKOUANDE, « parler de l'ABER, c'est parler des inégalités, sous toutes ses formes ». Il en veut pour preuve, les faibles taux et les inégalités d'accès à l'électricité en milieu rural et les nombreuses attentes des populations. Il convient également « qu'évoquer ces inégalités, c'est reconnaître que sans l'ABER, il sera improbable d'amorcer

un réel développement socio-économique de notre pays ». Il en veut pour preuve la portée des actions d'électrification rurale sur la vie des populations cibles.

Il a donc invité l'ensemble des collaborateurs à retrousser les manches pour l'atteinte des objectifs assignés en vue de l'amélioration conséquente des taux d'accès à l'électricité en milieu rural et à contribuer activement pour le retour de la paix et du mieux-vivre dans notre chère patrie.

Aber

Agence burkinabè de l'électrification rurale

● Biographie



Dr Edmond LANKOUANDE, Directeur Général de l'ABER depuis février 2023, est titulaire d'un Doctorat en Economie Appliquée (Université Thomas SANKARA) et d'un double Master en Economie de l'Environnement, Spécialité Développement Durable, (Université Paris Saclay (ex Paris XI)) et en Macroéconomie Appliquée (Université Thomas SANKARA). Enseignant Chercheur, Dr LANKOUANDE dispense des cours dans les universités du Burkina Faso, notamment à Université Joseph KI-ZERBO précisément à l'Institut Burkinabè des Arts et Métiers.

Il justifie également d'un parcours dans le secteur de l'énergie. Il a notamment été Conseiller en Études

et Analyses à la Direction Générale des Énergies Renouvelables du Ministère en charge de l'Énergie. Economiste de formation, il a mis ses compétences à profit dans la formulation, l'élaboration, la planification, l'exécution et le suivi-évaluation de politiques, projets et programmes énergétiques. Au cours de sa carrière, il a également travaillé dans le privé et réalisé de nombreuses consultations pour des structures telles que Climate Analytics, Groupe Recherche et Analyse Appliquées pour le Développement, Global Green Growth Institute, GIZ, etc. Pour le compte du secteur de l'énergie, il a publié et rédigé des articles et des documents politiques.

● Le DG de l'ABER prend langue avec ses collaborateurs

Le vendredi 17 février 2023, quelques jours après sa prise de fonction, le Directeur Général de l'ABER a échangé avec l'ensemble du personnel. Il s'est agi pour Dr Edmond LANKOUANDE de faire le point des échanges individuels et par Direction qu'il a eu au préalable avec ses collaborateurs. Ce fut aussi l'occasion de donner des orientations claires pour la bonne marche de l'Agence en particulier et celle du domaine de l'électrification rurale dans notre pays en général.

Les lignes directrices qu'il a communiquées à ses collaborateurs se résument à :

- œuvrer à l'amélioration continue du taux d'accès à l'énergie en milieu rural avec à la clé, la promotion de l'utilisation de l'usage productif de l'énergie ;
- promouvoir une politique d'équité

entre les zones bénéficiaires (région, communes, provinces, etc) ;

- veiller à la qualité des infrastructures à livrer ;
- promouvoir le contenu local ;
- privilégier l'intérêt public et la gouvernance vertueuse.

Le personnel a aussi alimenté les discussions sur les sujets d'actualité en lien avec le fonctionnement de l'ABER.



AUDIENCE

● Mission de supervision du Projet Yeleen d'électrification rurale

Le Ministre Simon-Pierre BOUSSIM reçoit une délégation de la Banque Africaine de Développement (BAD).



Le Ministre Simon-Pierre BOUSSIM en compagnie du représentant pays de la BAD, Monsieur Daniel NDOYE



Le mercredi 26 avril 2023, le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières (MEMC), Monsieur Simon-Pierre BOUSSIM, a reçu en audience la mission de supervision du Projet Yeleen d'électrification rurale.

C'est en présence du Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Énergie, Monsieur Jean-Baptiste KABORE, du Directeur de Cabinet Monsieur Yaya SANKARA et du Directeur Général de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), Dr Edmond LANKOUANDE que le Ministre Simon-Pierre BOUSSIM a reçu la délégation de la BAD.

En séjour au Burkina Faso, dans le cadre de la mission de supervision du Projet Yeleen d'électrification rurale, ladite délégation était conduite par le Représentant pays de la BAD, Monsieur Daniel NDOYE. Il était en compagnie de Madame Regina NESSIAMA MILLER, Chargée des projets énergies renouvelables et de Messieurs Hamathe MANE et Souleymane OUEDRAOGO respectivement Spécialiste principal des énergies renouvelables et Consultant-Expert en énergie.

Les échanges avec Monsieur le Ministre ont porté sur l'état d'avancement des travaux préparatoires en vue de la mise en œuvre imminente du projet.

Le Ministre Simon-Pierre BOUSSIM a insisté sur les aspects liés au mécanisme de financement. Il a également instruit les acteurs à une meilleure célérité dans l'exécution dudit projet.

La BAD a, d'une part, rassuré le Chef du département de sa volonté de réussir ce projet. Elle a, d'autre part, évoqué des perspectives de nouveaux financements pour le secteur de l'énergie.

Le Projet Yeleen dans sa composante électrification rurale vise à octroyer, à termes, un accès durable à des services électriques à

150 000 ménages ruraux à travers diverses technologies. Ce projet met un accent particulier sur, entre autres, la promotion de l'accès à l'énergie au profit des ménages vulnérables et la promotion de l'usage productif de l'énergie à travers des facilités pour l'acquisition d'équipements adaptés



● Visite de courtoisie de l'UEMOA au Directeur Général de l'ABER



De la droite vers la gauche : Mme B. Haoua KASSAH, Monsieur Lassané OUEDRAOGO, Monsieur Edmond LANKOUANDE et Monsieur Bourama KANADJIGUI.

Le Directeur de l'Énergie et des Mines de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA), Monsieur Lassané OUEDRAOGO a rendu une visite de courtoisie au Directeur Général de l'ABER, le mardi 13 juin 2023. Il était accompagné du Chef de la Division des Energies Renouvelables, Monsieur Bourama KANADJIGUI.

Les échanges entre les deux structures partenaires ont essentiellement porté sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du volet 2 du Programme Régional de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (PRODERE). Il s'agit d'un projet d'investissement financé par l'UEMOA qui vise à impacter à terme onze (11) localités du Burkina Faso.

Le Directeur Général de l'ABER a rassuré l'UEMOA quant à l'évolution

du dossier en vue de la réhabilitation et l'installation de lampadaires, la construction de mini réseaux verts et entre autres la densification de réseaux électriques au bénéfice des populations bénéficiaires. Dr LANKOUANDE a aussi remercié l'institution dont le soutien permettra de réaliser toutes ces infrastructures en vue d'une amélioration de la couverture électrique dans notre pays.



Aber
Agence burkinabè de l'électrification rurale



Actualité

● Clôture du Projet d'Appui au Secteur de l'Énergie (PASEL)

179 localités électrifiées

Après neuf (9) années de mise en œuvre, le Projet d'Appui au Secteur de l'Énergie (PASEL) est arrivé à terme. La clôture du PASEL a été officiellement actée le 30 juin 2023 avec comme acquis notable, l'achèvement des travaux dans 179 localités rurales.

Le 16 octobre 2014, le Projet d'Appui au Secteur de l'Énergie (PASEL) était officiellement lancé dans le souci de réaliser un bond qualitatif en termes d'accès à l'énergie électrique dans notre pays. La clôture du projet est intervenue le 30 juin 2023 après un début effectif de mise en œuvre en 2015. A terme, le PASEL affiche un bilan satisfaisant avec à son actif l'électrification de 179 localités rurales, réparties sur tout le territoire.

Fruit de la collaboration entre le Gouvernement du Burkina Faso et la Banque Mondiale, les objectifs assignés au projet sont regroupés en quatre (04) composantes que sont :

- (i) Renforcer la sécurité de l'approvisionnement en électricité ;
- (ii) Améliorer l'accès à l'électricité dans les zones cibles ;
- (iii) Assurer une utilisation efficiente de l'énergie électrique ;
- (iv) Assurer le renforcement institutionnel et le développement des capacités.

La mise en œuvre de la composante 2 à savoir « améliorer l'accès à l'électricité dans les zones cibles » dédiée à l'électrification rurale était affectée à l'ABER. Cette composante a mobilisé la somme de 51,88 millions de dollars, soit environ 26 milliards CFA.

Pour optimiser le nombre de localités bénéficiaires et permettre à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès à l'électricité, l'ABER a bénéficié d'une exonération de taxes

sur les travaux faisant passer le nombre de localités de 207 à 229.

En termes d'ouvrages, il s'agissait de réaliser des liaisons interurbaines classiques ou câbles de garde, l'hybridation de mini centrales diesel, la construction de centrales hybrides avec mini réseaux électriques, la construction de plateformes multifonctionnelles avec mini-réseaux électriques.

Pour l'atteinte de ces objectifs, ce sont 1 083 km de lignes de distribution basse tension et 746 km de lignes de distribution moyenne tension qui ont effectivement été construites dans 179 localités.

Il faut noter que le projet a également offert en moyenne 80 compteurs par localité électrifiée à des prix subventionnés variant entre 6 000 Francs CFA par branchement et 25 000 Francs CFA.

En dépit de ces actions valorisantes, il convient de noter que la mise en œuvre de ce projet d'envergure ne s'est pas faite sans difficultés. En effet, le PASEL a connu une interruption d'environ 18 mois pour la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales, une étape importante et préalable aux actions sur les chantiers. En outre, le COVID a aussi énormément ralenti l'exécution des travaux. Par ailleurs, la défaillance des entreprises n'a pas permis d'achever les travaux dans vingt (20) localités. Enfin, l'insécurité a empêché

l'achèvement des travaux dans vingt-sept (27) localités.

Nonobstant ces difficultés, le projet a contribué à l'amélioration des conditions de vie d'au moins 13 800 ménages et d'environ un millier d'infrastructures sociocommunautaires comme des lieux de culte, des marchés, des écoles, des CSPS etc. Dans 27 localités visitées, 927 emplois et 386 nouvelles activités génératrices de revenus ont été créés.

La composante II du PASEL était subdivisée en quatre (04) sous-projets :

- « PASEL 40 localités » : électrification de 40 localités par la réalisation de liaisons interurbaines classiques et câbles de garde ;
- « PASEL 79 localités » : électrification de 79 localités par la réalisation de liaisons interurbaines classiques ;
- « PASEL 20 localités » : électrification de 20 localités par la construction de plateformes multifonctionnelles avec mini-réseaux électriques et centrales hybrides avec mini réseaux électriques ;
- « PASEL 90 localités » : électrification de 90 localités par la réalisation de liaisons interurbaines classiques.



● Réunion des points focaux de l'Initiative "Desert to Power" (DtP)

L'ABER partage son expérience à Abidjan



Le 20 mars 2023, Dr Edmond LANKOUANDE a partagé l'expérience du Burkina Faso à travers une communication sur la Stratégie nationale des mini réseaux.

Une délégation de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) composée du Directeur général, Dr Edmond LANKOUANDE et du Chargé du Suivi-évaluation des projets, M. Saliou TALL (devenu Conseiller Technique), ont participé du 20 au 23 mars 2023 à Abidjan, à la réunion des points focaux de l'initiative Desert to Power (DtP) et au Forum d'investissement pour l'accès à l'énergie de l'Alliance pour l'électrification rurale (ARE).

C'est sous le thème : "Structurer le cadre pour la promotion des mini-réseaux verts » que ces deux (02) grands rendez-vous des acteurs de l'électrification rurale via les systèmes d'énergies renouvelables ont été organisés par la Banque Africaine de Développement (BAD) et ses partenaires dans la capitale

ivoirienne. Ces rencontres, aux dires des organisateurs, visaient à renforcer la coordination et la collaboration avec les partenaires des pays d'intervention du projet Desert to Power (DtP). Il s'est agi plus spécifiquement de faire un point de l'état d'avancement de l'initiative DtP avec les parties prenantes, de discuter de la stratégie

de promotion des mini-réseaux verts et de fournir une plateforme aux agences d'électrification rurale pour échanger et partager des expériences et des plans en vue de promouvoir le développement et le déploiement de mini-réseaux verts au Sahel.



Le Burkina Faso était représenté par Dr Edmond LANKOUANDE et M. Saliou TALL

● Projet National Africa Minigrids Program (PN_AMP)

Un nouveau projet d'électrification rurale voit le jour.



Dans son mot, la Représentante résidente du PNUD, Dr Elsie LAURENCE-CHOUNOUNE a félicité le Gouvernement du Burkina .



Le présidium de la cérémonie de lancement

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières, Monsieur Simon-Pierre BOUSSIM et la Représentante résidente du PNUD, Dr Elsie LAURENCE-CHOUNOUNE ont co-présidé le jeudi 16 février 2023 à Ouagadougou, la cérémonie officielle de lancement du Projet national du Burkina Faso dans le cadre du Programme de mini-réseaux pour l'Afrique (PN_AMP). Environ 1 milliard 86 millions de F CFA seront injectés dans ce projet pour une durée de 4 ans.

Démocratiser l'accès à l'électricité en milieu rural, surtout dans les localités hors réseau du Burkina constitue un objectif commun au Gouvernement du Burkina Faso et aux partenaires comme le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Le Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières et la Représentante résidente du PNUD l'ont matérialisé à travers leur présence effective à la cérémonie officielle de lancement de ce nouveau projet.

Le Projet national du Burkina Faso dans le cadre du Programme de mini-réseaux pour l'Afrique (PN_AMP) vise à soutenir l'accès à l'énergie propre en augmentant la viabilité financière et en promouvant l'investissement commercial à grande échelle dans les mini-réseaux solaires photovoltaïques au Burkina Faso.

Ce projet, d'un coût global de 1 milliard 86 millions de F CFA, interviendra dans neuf (9) localités rurales du Burkina. Il permettra à terme de vulgariser les services énergétiques modernes de source propre (mini réseau vert).

Sa particularité est la promotion de l'innovation et le transfert de technologies pour des percées dans

le domaine de l'énergie durable pour une énergie renouvelable décentralisée avec stockage d'énergie. Aussi, ce projet devrait permettre d'orienter les acteurs privés du secteur de l'énergie vers des sources de financement innovant à même d'encourager l'investissement dans le hors réseau. Ce projet va combiner plusieurs technologies, allant des mini-centrales solaires photovoltaïques aux mini-réseaux sans oublier le développement et la promotion des usages productifs de l'énergie. Cette diversification vise à impacter davantage le développement socio-économique en tenant compte des potentialités de chaque localité.

Le projet est mis en œuvre à travers

l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER) et va durer 48 mois.



Une vue des participants

● Cadre de concertation de l'électrification hors réseau

Les acteurs s'accordent pour une meilleure synergie d'actions



Les acteurs du domaine de l'électrification ayant pris part à la rencontre

Contribuer à l'amélioration du cadre politique et réglementaire constitue l'une des missions phares du Projet national du Burkina Faso dans le cadre du Programme de mini-réseaux pour l'Afrique (PN_AMP). Cette mission constitue la Composante 1 de ce vaste programme d'assistance technique initié par le PNUD et le FEM pour le développement des mini-réseaux verts en Afrique, plus précisément en milieu rural.

En vue de l'atteinte de cet objectif, le PN_AMP a apporté un appui à la Direction Générale de l'Energie (DGE) pour la relecture de l'arrêté portant création du cadre de concertation sur l'électrification hors réseau.

L'atelier de relecture de l'arrêté a eu lieu du 19 juin au 20 juin 2023 à Ouagadougou. Quarante-huit (48) heures durant, les acteurs clés issus du Ministère en charge de l'Energie et

des départements associés, du PNUD, du CEREEC, de l'ALG, de l'UNCDF, l'USADF, de l'ARSE, de l'ASDI, de l'UNOPS, du secteur privé, des collectivités territoriales et de la société civile ont pu examiner et amender l'Arrêté qui se veut plus inclusif et dynamique par rapport à la version antérieure.

L'Arrêté portant création du cadre de concertation sur l'électrification hors réseau sera désormais une plateforme

référentielle nationale avec comme objectif assigné d'harmoniser toutes les interventions dans le secteur de l'énergie et plus spécifiquement dans le hors réseau. Il permettra surtout d'engranger des résultats efficaces à travers des réalisations plus impactantes pour les populations rurales bénéficiaires.

● Le PNUD renforce les capacités de l'ABER en matériels roulants et bureautiques



Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet national du Burkina Faso dans le cadre du programme de mini-réseaux pour l'Afrique (PN_AMP), le Directeur général de l'ABER, Dr Edmond LANKOUANDE a reçu le mardi 27 juin 2023, des mains de la Représentante résidente par intérim du PNUD Burkina Faso, Madame Isabelle TSCHAN, les clés d'un pick-up flambant neuf.

C'était à l'occasion de la cérémonie officielle de remise de matériels roulants et bureautiques du PNUD à

l'ABER. Ce sont en plus du pick-up, deux (2) motos de grosses cylindrées, une (1) imprimante-photocopieuse et cinq (5) ordinateurs portables qui ont été réceptionnés.

Le Directeur général s'est réjoui pour cet appui du programme onusien qui va contribuer, a-t-il affirmé, à améliorer la mobilité des équipes et l'efficacité du personnel de l'ABER. « Nous avons besoin de renforcer en permanence nos interventions sur le terrain afin de gagner en rapidité et de pouvoir soulager les populations en milieu rural. Cet apport est donc le bienvenu et nous tenons à remercier le PNUD ».

La Représentante résidente par intérim du PNUD s'est dite satisfaite

de voir la réalisation de cet engagement qui dit-elle « nous tenait à cœur ». Mme TSCHAN a réaffirmé le soutien de son institution aux côtés de l'Etat burkinabè à travers l'ABER, pour

la pleine réussite du PN_AMP. L'unité de gestion du projet est logée au sein de l'ABER qui est la structure de mise en œuvre.



Monsieur Roger Baowendmanégré OUEDRAOGO, Coordonnateur du PN_AMP

● Voyage d'études au Burkina Faso

RepGam capitalise des acquis de l'ABER



Accompagné de l'équipe de RepGam (en jaune), Dr Bruno KORGÓ, Coordonnateur régional énergies renouvelables et hydrogène vert du WASCAL est venu remercier le Directeur Général de l'ABER.



Visite du local technique de la mini-centrale solaire PV de Basgana

En prélude à l'implémentation d'un projet d'installations solaires au profit de communautés rurales dans leur pays, baptisé RepGam, une délégation gambienne a effectué, du 09 au 14 juin 2023, un voyage d'études pour s'inspirer de l'expérience du Burkina Faso.

La délégation du RepGam était composée du Pr Sidat Yaffa et du Dr Ibrahim Sonko. Les deux (02) chercheurs ont manifesté leur intérêt pour les solutions solaires expérimentées par l'ABER au profit des infrastructures socio-communautaires comme les centres de santé, les écoles et les lieux publics (loisirs) dans les localités rurales.

Avec la collaboration de WASCAL, structure organisatrice du voyage, la délégation de RepGam s'est rendue dans trois (03) localités d'intervention de l'ABER, à savoir Nioryda, Basgana et Zigla dans la région du Centre Sud.

A Nioryda, elle a pu s'entretenir avec les membres de la Coopérative d'électricité (COOPEL) pour toucher du doigt l'organisation communautaire chargée de la gestion des ouvrages électriques.

Pour Basgana, l'équipe a visité la mini centrale solaire hybride, son réseau de distribution basse tension et son système de pompage solaire d'eau. C'est une infrastructure réalisée dans le cadre du PASEL qui a su allier accès à l'électricité et l'eau potable pour le bénéfice des populations. Les émissaires ont pu également échanger avec les bénéficiaires.

Zigla est la troisième localité visitée par nos invités. Ils ont pu admirer les avantages de l'éclairage public dans un village. Ils ont apprécié entre autres les avantages liés à la sécurisation des lieux, à l'éclosion du commerce et des activités génératrices de revenus et en définitive à l'épanouissement social.

● ECED Mouhoun transfère la gestion de 16 localités à l'ABER

Après cinq (05) années et demi de mise en œuvre, le Projet Energie et Croissance Economique et Durable dans la Boucle du Mouhoun (ECED-Mouhoun) est arrivé à son terme. En prélude à sa clôture effective, le projet passe la main à la partie nationale, représentée par l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) pour la pérennisation des acquis.



Le projet ECED Mouhoun a permis d'impacter au moins 18 000 personnes

L'atelier de partage des livrables et de transfert de seize (16) localités rurales électrifiées a eu lieu le mardi 20 juin 2023 entre Cowater, l'Agence canadienne qui a conduit les travaux et l'ABER, structure nationale qui a accompagné la mise en œuvre dudit projet.

Au nombre des résultats probants enregistrés par ECED-Mouhoun, il y a l'électrification de seize (16) localités dans cinq (5) communes des provinces du Mouhoun et des Balés, l'électrification par systèmes solaires photovoltaïques de trente (30) Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS). Le projet a permis également, selon les explications du Chef de projet, Mr Honoré BONKOUNGOU, de développer le marché des kits et lampes solaires certifiés au profit des ménages ruraux de la région. ECED Mouhoun a également, à son actif, la réalisation d'une Zone d'activités électrifiées (ZAE) et la promotion des activités génératrices de revenus au profit des femmes et des jeunes notamment dans les filières porteuses comme la culture de l'oignon, l'élevage et la conservation du poisson et de la volaille locale.

Le renforcement des capacités des

acteurs locaux et nationaux en vue de la gestion des ouvrages électriques au plus près des bénéficiaires constitue également un acquis notable du projet.

En termes de retombées, ce sont environ 18 000 personnes qui ont été impactées par ce projet, fruit du partenariat entre le Burkina Faso et le Canada.

Tous ces résultats ont été salués par le Directeur Général de l'ABER. Dr Edmond LANKOUANDE a, au nom des bénéficiaires, salué l'engagement du Canada, de l'unité de gestion du projet et de tous les acteurs impliqués au côté de l'Etat burkinabè pour l'amélioration des conditions d'accès à l'électricité dans la zone cible du projet.

Le point focal du projet à l'Ambassade canadienne, Mr Clovis HEMA et le Chef du projet ECED-MOUHOUN au siège de Cowater au Canada, Mr Fabrice REMY, ont en retour, remercié l'ABER pour l'exemplarité du partenariat qui a permis d'atteindre les résultats escomptés et même au-delà. « Nous n'avons pas de doute sur la gestion durable de ces investissements au regard de la qualité des travaux mais surtout à

travers les dispositions qui sont prises par l'ABER en vue d'une gestion bien adaptée des infrastructures », a laissé entendre Mr HEMA.

Pendant la durée de vie du projet, ce sont les compétences d'une trentaine de burkinabè qui ont été valorisées.



A travers cette rencontre, ECED Mouhoun passe officiellement la main à l'ABER pour la pérennisation des acquis

● Electrification rurale

Le CNV valide les documents de deux nouveaux projets de l'ABER



Une vue des participants à la revue

Les deux (2) projets ont été présentés au Comité national par l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER) avec l'accompagnement du Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles du MEMC, Monsieur Banséli YONLI.

Le premier projet, financé par l'Etat du Burkina Faso, le PNUD et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) a été exposé par son Coordonnateur, Monsieur B. Roger OUEDRAOGO. Le second projet qui est à sa deuxième

phase, sur financement de l'UEMOA, a été présenté par le Chargé du Suivi-évaluation des projets de l'ABER, Monsieur Saliou TALL.

La phase de présentation des projets a été ponctuée de discussions et de suggestions pour l'amélioration de la qualité des documents soumis. Le comité a autorisé le Ministère en charge de l'Energie, particulièrement l'ABER, à poursuivre le processus sous réserve de la prise en compte des observations formulées sur les

Le Comité national de validation (CNV) des études de faisabilité et des documents de projet a examiné et validé, le vendredi 17 mars 2023, deux (2) projets placés sous la tutelle technique du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières (MEMC). Il s'agit du Projet National du Burkina Faso dans le cadre du programme de mini-réseaux pour l'Afrique (PN AMP) et le Projet de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energetique, phase 2 (PRODERE II).

deux (02) documents de projet. En rappel, le Comité national de validation des études de faisabilité et des documents de projet a été mis en place par arrêté N°2019-0289/MINEFID/SG/DGEP du 12 juillet 2019. Il a pour objectif de veiller à la qualité des études de faisabilité et des documents de projet et de s'assurer de leur pertinence et de leur cohérence avec les priorités nationales.

● Le personnel célèbre deux "jeunes" retraités

Après des bons et loyaux services au profit de l'administration publique et du secteur de l'Energie en général et plus particulièrement du domaine de l'électrification rurale, Messieurs Pamon Frédéric YOGO et Amadou BAKOUAN ont reçu les remerciements du personnel de l'ABER à l'occasion de leur admission à la retraite.



Nous leur souhaitons une très belle retraite.

Accueil chaleureux agrémenté d'accolades et d'ovations, une cérémonie sobre ponctuée d'anecdotes, de souvenirs et surtout de fous rires, c'est ce à quoi ces doyens ont eu droit le vendredi 24 février 2023.

Leur passage au sein du FDE puis de l'ABER a été salué par l'ensemble des collaborateurs. Mr Mayiré Constantin SOME, représentant le personnel, a magnifié les efforts consentis par les deux (02) doyens. Il a dit combien ces devanciers ont travaillé dans la discrétion et le sens du service public.

Directeur de l'Administration des Finances du FDE, puis de l'ABER, Mr YOGO aura consacré 18 années à la structure (2004-2022). Reconnu pour ses taquineries, le DAF YOGO a prodigué des conseils aux jeunes, les

exhortant à travailler dans la vérité et à cultiver la cohésion. Il a enfin formulé le vœu de pleine santé à tous pour continuer à œuvrer pour l'amélioration de l'accès à l'électricité dans notre pays.

L'autre heureux du jour, Mr Amadou BAKOUAN fait partie de ceux qui ont su laisser leur empreinte dans plusieurs centaines de localités au gré des travaux, de la présentation des sites jusqu'à la réception des travaux. Monsieur "Terrain" comme on l'appelle, Technicien supérieur des travaux électriques, a d'abord travaillé à la SONABEL avant de déposer ses valises au FDE en 2009. Il se souvient des conditions souvent difficiles

auxquelles ils ont été confrontés sur le terrain: « nous avons traversé des brousses, souvent dans des véhicules qui n'étaient pas adaptés mais c'était une nécessité. Et nous l'avons fait avec plaisir pour apporter le courant dans les localités rurales ».


Le Directeur général de l'ABER, Dr Edmond LANKOUANDE, les a chaleureusement remerciés à son tour pour leur engagement pour cette noble cause.


En guise de souvenir de leur passage à l'ABER, les deux (02) doyens ont reçu des cadeaux symboliques de la part de leurs anciens collaborateurs.





Aber


Agence burkinabè de l'électrification rurale

 Sise à la Patte d'Oie,
Boulevard Muammar KADDAFI
Rue 52-459/ Porte 294

 00226 25 37 45 01

 info@aber.bf

 01 BP 545 Ouagadougou 01

 www.aber.bf